

Document à lire et conserver

Code de vie des participants du Camp de jour 2017

Un code de vie a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ (service de garde inclus) de vos enfants dans tous les lieux et dans toutes les activités organisées par le camp de jour.

Général

- Donner sa présence au responsable en place à l'arrivée, au départ et tout au long de la journée, lorsque demandée;
- Être toujours en présence d'un animateur.

Respect de soi

- Être de bonne humeur et participer activement aux activités;
- Porter des vêtements décents et qui permettent de participer aux activités sportives;
- Apporter des collations et des repas sains pour la santé.

Respect des autres

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, etc.);
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui;
- Employer un langage poli et respectueux;
- Tenir compte des interventions des animateurs ou de la coordonnatrice et agir en conséquence;
- Aucune forme de violence ne sera acceptée.

Respect de l'environnement

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp et l'environnement;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels;
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

Code vestimentaire :

- Chapeau ou casquette;
- Souliers de course ou sandales sportives;
- L'habillement doit permettre de participer, sans contrainte, à toutes les activités. (S'asseoir par terre, activités sportives, bricolage, etc.)

Le chandail du camp de jour sera prêté à votre enfant le matin de la sortie et récupéré par la suite. Il doit obligatoirement le porter lors des sorties et en prendre soin.

Dans la mesure où une de ces règles n'est pas respectée, les conséquences suivantes pourront être appliquées :

1. Avertissement verbal par ton animateur;
2. Intervention de la coordonnatrice du camp de jour;
3. Suivi avec tes parents (appel, formulaire à signer et/ou rencontre avec tes parents);
4. Suspension d'une ou plusieurs journées;
5. Expulsion **sans remboursement.**

Chaque cas sera évalué selon la gravité et la fréquence du comportement. L'enfant pourra être invité à faire un geste réparateur (présentation d'excuses, remplacement, réparation du matériel, etc.)

Une expulsion peut être faite dès le premier avis (bataille grave, trouble de comportement important, violence envers un animateur, etc.). Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été, en toute sécurité et dans le respect.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du code de vie à votre enfant et vous remercie de votre collaboration.